

**ETABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL  
ParisEstMarne&Bois  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU 13 OCTOBRE2020  
SOUS LA PRESIDENCE D'OLIVIER CAPITANIO**

20-129

**OBJET** : Désignation des représentants au sein de FRANCE STATION NAUTIQUE

Membres en exercice	<b>90</b>
Présents titulaires	<b>74</b>
Ne prend pas part au vote	<b>0</b>
Représentés	<b>15</b>
Absents	<b>1</b>

Votants	<b>89</b>
Abstention	<b>0</b>
Suffrages exprimés	<b>89</b>
Pour	<b>89</b>
Contre	

**Présents :**

Caroline ADOMO (jusqu'à la délibération n°20-137), Sophie AMAR, Charles ASLANGUL, Thierry BARNOYER, Jean-Philippe BEGAT, Jacqueline BENAHMED, Jacques Alain BENISTI, Éric BENSOUSSAN, Quentin BERNIER-GRAVAT, Sylvain BERRIOS, Thomas BERRUEZO, Eveline BESNARD, Valérie BIGAGLI, Bruno BORDIER, Jean-Marc BRETON, Jean-Luc CADEDDU, Adrien CAILLEREZ, Olivier CAPITANIO, Geneviève CARPE, Agnès CARPENTIER, Gilles CARREZ, Brigitte CHAMBRE-MARTIN, Emmanuel CHAMPETIER, Sylvie CHARDIN, Pierre CHARDON, Stéphane CHAULIEU, Véronique CHEVILLARD, Florence CROCHETON, Nicolas DAUMONT-LEROUX, Jean-Paul DAVID, Pierre-Michel DELECROIX, Michel DESTOUCHES, Carole DRAI, Philippe DUBUS, Michel DUVAUDIER, Monique FACCHINI, Dorine FUMEE, Benoît GAILHAC, Bernard GAUDIERE, Jean-Philippe GAUTRAIS, Brigitte GAUVAIN, Hervé GICQUEL, Pierre GUILLARD, Gilles HAGEGE, Delphine HERBERT, Catherine HERVE, Florence HOUDOT, Laurent JEANNE, Anne KLOPP, Laurent LAFON, Pierre LEBEAU, Nadia LECUYER, Philippe LHOSTE, Charlotte LIBERT-ALBANEL, Marie-Hélène MAGNE, Céline MARTIN, Jacques J.P. MARTIN, Marc MEDINA, Pierre MIROUDOT, Pascale MOORTGAT, Déborah MUNZER (jusqu'à la délibération n°20-137), Catherine MUSSOTTE-GUEDJ, Mary France PARRAIN, Pierre PELLE, Philippe PEREIRA, Catherine PRIMEVERT, Florentine RAFFARD, Christel ROYER, Tatiana SAUSSEREAU, Virginie TOLLARD, Céline VERCELLONI, Yann VIGUIE, Jacqueline VISCARDI, Julien WEIL

**Représentés :**

Christian CAMBON représenté par Marie-Hélène MAGNE, Rodolphe CAMBRESY représenté par Charles ASLANGUL, Olivier DOSNE représenté par Virginie TOLLARD, Téo FAURE représenté par Céline VERCELLONI, Delphine FENASSE représentée par Nicolas DAUMONT-LEROUX, Michel HERBILLON représenté par Olivier CAPITANIO, Nassim LACHELACHE représenté par Jean-Philippe GAUTRAIS, Anne-Marie MAFFRE-BOUCLET représentée par Anne KLOPP, Bénédicte MARETHEU représentée par Thomas BERRUEZO, Déborah MUNZER (à partir de la délibération n°20-137) représentée par Jacques J.P. MARTIN, Michel OUDINET représenté par Philippe BEGAT, Karine PEREZ représentée par Catherine HERVE, Germain ROESCH représenté par Sylvain BERRIOS, Igor SEMO représenté par Hervé GICQUEL, Aurore THIROUX représentée par Sophie AMAR, Annick VOISIN représentée par Pierre LEBEAU

**Absents :**

Caroline ADOMO (à partir de la délibération n°20-137), Christian FAUTRE

CONSEIL DE TERRITOIRE PARIS EST MARNE & BOIS

SEANCE DU 13 OCTOBRE 2020

**OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DE FRANCE STATION NAUTIQUE**

LE CONSEIL DE TERRITOIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2121-21 et L.2121-33,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Notamment son article 59),

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 5219-2, L. 5219-5, L.2121-7 et suivants, L. 2121-21, L. 2122-1,

VU les statuts de l'association « FRANCE STATION NAUTIQUE »

VU son règlement intérieur,

VU la convention du 3 décembre 2016 conférant le label « France Station Nautique » à la CAVM et à son Conseil de Station

CONSIDERANT que Paris Est Marne & Bois s'est substitué à l'ancienne CAVM,

CONSIDERANT qu'il convient de procéder à la désignation d'un représentant,

CONSIDERANT que pour assurer, dans les meilleures conditions la représentation du Territoire au sein de cette association, il convient de désigner également un délégué suppléant,

**DELIBERE**

**ARTICLE 1 :**

DECIDE de procéder à la désignation d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant du Territoire au sein de France Station Nautique

Sont candidats :

Liste	
Titulaire	Suppléant
Virginie TOLLARD	Charlotte LIBERT-ALBANEL

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Premier tour de scrutin :

- Nombre de votants : 89
- Abstention : 0
- RESTE pour le nombre de suffrages exprimés : 89
- MAJORITE ABSOLUE : 45

A OBTENU : 89

Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20201013-DEL20-129-DE  
Date de télétransmission : 14/10/2020  
Date de réception préfecture : 14/10/2020

**ARTICLE 2 :**

**DESIGNE**, en qualité de représentants du Territoire du Territoire au sein de France Station Nautique

Liste	
Titulaire	Suppléant
Virginie TOLLARD	Charlotte LIBERT-ALBANEL

**ARTICLE 3 :**

Dans un délai de deux mois à compter de sa transmission en préfecture et de sa publication, cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'établissement public territorial PARISESTMARNE&BOIS ou contentieux devant le Tribunal Administratif de Melun.



Le Président,

*Olivier Capitanio*  
Olivier CAPITANIO

La présente délibération publiée le 14/10/2020  
est exécutoire à la date du 14/10/2020  
en application des articles L5211-1 et L.2131-1 du  
C.G.C.T.

Champigny-sur-Marne, le 14/10/2020

Accusé de réception en préfecture  
094-200057941-20201013-DEL20-129-DE  
Date de télétransmission : 14/10/2020  
Date de réception préfecture : 14/10/2020